

Document de Pré-Affiliation

COMPLEMENTAIRE
RETRAITE DES HOSPITALIERS

La solution

C.G.O.S association souscriptrice

Réservé au conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacs d'un affilié à la CRH

Oui, je souhaite recevoir le dossier d'affiliation à la Complémentaire Retraite des Hospitaliers

Je complète donc ce document, dans son intégralité, et le retourne sous enveloppe sans affranchir, à l'adresse suivante : **Complémentaire Retraite des Hospitaliers - Libre réponse 41 524 - 91973 Courtabœuf Cedex**
Vous recevrez en retour votre dossier d'affiliation contenant votre Demande Individuelle d'Affiliation, la Notice d'information et le Règlement de la Complémentaire Retraite des Hospitaliers, une autorisation de prélèvement automatique ainsi que le coupon pour choisir votre cadeau de bienvenue et celui de votre conjoint déjà affilié à la CRH.

Vos informations personnelles

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom :

Nom de jeune fille :

Adresse personnelle :

J'indique le montant de cotisation mensuel auquel j'envisage de cotiser (entre 18,04€ et 207,44€) :€

Date envisagée pour la 1^{re} cotisation :
mois année

Réactivité possible (au plus tôt le 1^{er} janvier de l'année en cours).

Né(e) le : 19.....

Nom complet de la commune de naissance :

Numéro du département de naissance :

Pays de naissance :

E-mail :

Tél. :

N° de sécurité sociale
..... Clé

Informations sur votre conjoint déjà affilié à la CRH

L'affilié à la CRH est mon (cocher la case correspondante) Conjoint Concubin Partenaire lié par un PACS

Nom de l'affilié :

Prénom de l'affilié :

Date de naissance : 19..... Tél. :

N° de certificat d'affiliation à la Complémentaire Retraite des Hospitaliers (facultatif) :

Fait à : ➤ Signature :

Le :

En cadeau de Bienvenue pour l'affiliation de votre Conjoint

2 cadeaux de bienvenue pour votre conjoint et vous à choisir parmi :

Abonnement(s)* à un/des magazine(s)



ou



Coffret(s) cadeau(x) Wonderbox*

* J'ai noté que le choix des cadeaux de bienvenue me sera proposé quand je recevrai le dossier d'affiliation.

Imprimé sur du papier 100 % recyclé afin de participer à la préservation de l'environnement.

DOCCJT000001701 - RÉÉ : COM14730 - Réalisation : www.mamat.fr - Crédit photos: Thinkstock - Jérôme Deya

COMPLEMENTAIRE
RETRAITE DES HOSPITALIERS

La solution

C.G.O.S association souscriptrice

Votre conjoint non hospitalier peut lui aussi s'affilier



À PARTIR DE
18€
PAR MOIS

MARIÉS

PACSÉS

CONCUBINS





VOTRE CONJOINT AUSSI PEUT BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DE LA COMPLÉMENTAIRE RETRAITE DES HOSPITALIERS (CRH)

1

Compenser la perte de pouvoir d'achat avec un complément de retraite versé toute sa vie.

Depuis le 1^{er} avril 2008, toute nouvelle affiliation bénéficie d'une **rente conventionnelle garantie à vie** par Allianz Vie. ⁽¹⁾

2

Avoir le choix d'une sortie partielle de la CRH sous forme de capital

Au moment de son départ à la retraite, il pourra choisir de percevoir une partie de sa complémentaire retraite sous forme de capital (immédiatement et en une seule fois) à hauteur de 10 % ou 20 % des points CRH acquis. Le complément de retraite restant (90 % ou 80 %) lui sera versé sous forme d'une rente trimestrielle. ⁽²⁾

3

Des cotisations adaptées au budget

Votre conjoint choisit son montant de cotisation selon le barème ci-dessous et selon ses possibilités financières.

Montant de la cotisation mensuelle en euros : 15 possibilités

18,04	21,09	31,16	41,94	52,25	62,56	72,87	83,18	93,49	103,65	114,15	124,65	155,62	181,44	207,22
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

4

Être libre de suspendre, reprendre ou changer le montant de sa cotisation

Il pourra choisir le montant de sa cotisation, le modifier (à la hausse comme à la baisse) ou le suspendre quand il le désirera, **sans pénalités**.

Plus d'informations : La Complémentaire Retraite des Hospitaliers (CRH) est un régime de retraite supplémentaire facultative (contrat de groupe). La CRH ne peut être versée qu'à l'issue de sa liquidation, selon les conditions fixées dans le Règlement du Régime. Tous les avantages et modalités présentés sont fonction des conditions définies dans le Règlement du Régime CRH et dans la Notice d'information. Une fois à la retraite, la CRH est soumise à l'impôt sur le revenu.

(1) Allianz Vie, Société d'Assurance sur la Vie régie par le code des Assurances, 1 cours Michelet - CS 30051 - Paris la Défense cedex.

(2) Selon les conditions définies dans le Règlement du Régime.

(3) Dans cet exemple, les cotisations sont entièrement déductibles car elles sont inférieures au plafond de déduction.

5

Faire des économies d'impôts chaque année

Tout comme pour vous, **100 % de ses cotisations sont déductibles de son revenu net global**, dans la limite d'un plafond et dans les conditions fixées par la législation fiscale en vigueur.

Exemple : en cotisant seulement **41,94 € par mois**, le montant de la cotisation annuelle à déduire du revenu net global, est de **503,28 € par an** ⁽³⁾.

6

NOUVEAU

Pouvoir protéger ses proches avec la garantie décès et l'option réversion

Garantie décès : en cas de décès avant la liquidation de sa CRH, elle permet à un (des) bénéficiaire(s) désigné(s) à l'avance par ses soins de récupérer un capital équivalent à la valeur de transfert au jour du décès. Il sera au minimum égal à l'intégralité du montant des cotisations versées par l'affilié.

Option Réversion : en cas de décès après la liquidation de sa CRH, une allocation de 60 %, 80 % ou 100 % de la rente peut être reversée, sous certaines conditions, au conjoint, partenaire lié par un PACS ou concubin.

7

OFFRE EXCLUSIVE 18-35 ANS

1 mois de cotisation supplémentaire offert chaque année, pendant 5 ans maximum, si votre conjoint s'affilie en 2017 et si il a entre 18 et 35 ans révolus.

8

Bénéficier du + social de la CRH
Une aide remboursable à 0 % jusqu'à 5000 euros pour financer tous ses projets (sous certaines conditions).



Besoin d'une information ? d'un conseil ? Nos conseillers sont à votre écoute :

0 800 005 944

Service & appel gratuits



crh.cgos.info
Diagnostic retraite personnalisé en ligne

POUR AGIR SANS ATTENDRE, DEMANDEZ VOTRE DOSSIER D'AFFILIATION.

